



LA CONSTRUCTION DE ROUTES EN SUISSE PEUT RASSEMBLER UNE MAJORITÉ POPULAIRE

AGEFI - 03.12.2021

ON PEUT D'ORES ET DÉJÀ SOUTENIR LE CONSEIL D'ETAT VAUDOIS AFIN QU'IL PROPOSE, LE MOMENT VENU, LA PART CANTONALE AU FINANCEMENT DE LA NOUVELLE JONCTION AUTOROUTIÈRE DE CHAVANNES-PRÈS-RENENS.

Le 28 novembre dernier, le contournement routier Est de La Chaux-de-Fonds, dans le canton de Neuchâtel, projet devisé à 186 millions de francs, a été plébiscité par plus de 77% des votants et l'ensemble des communes de ce canton.

Concrètement, les citoyens neuchâtelois ont accepté un crédit cantonal de 73 millions de francs pour que le tracé de la route principale H18 Bâle - La Chaux-de-Fonds contourne cette dernière, notamment par un tunnel. La Confédération assurant plus de 60% du financement, le seul moyen politique pour les opposants systématiques à tout projet routier que sont une bonne partie des milieux « verts » et l'extrême-gauche, consistait à combattre par référendum la part cantonale au financement de ce projet, au nom dévoyé de la protection du climat.

Fort heureusement, la très grande majorité des citoyens neuchâtelois a bien compris que ce nouveau tronçon routier, qui devrait être mis en œuvre d'ici 2027, fait non seulement partie de la stratégie cantonale multimodale « Neuchâtel Mobilité 2030 », mais devrait aussi absorber 18 000 des 22 000 véhicules qui traversent quotidiennement le centre-ville de La Chaux-de-Fonds. Un plus pour l'attractivité de cette dernière, qui compte quelque 38'000 habitants et dont les autorités ont développé des mesures d'accompagnement visant à reporter, en bonne logique, le trafic interne de la ville sur le nouveau contournement routier.

Le vote neuchâtelois du 28 novembre dernier démontre, suite au plébiscite du fonds routier FORTA par le peuple suisse et l'ensemble des cantons en 2017 que, malgré la vague « verte » émoussée par le rejet populaire de la loi sur le CO2, la construction de routes en Suisse peut rassembler une majorité populaire.

On peut ainsi d'ores et déjà soutenir le Conseil d'Etat vaudois afin qu'il propose, le moment venu, la part cantonale au financement de la nouvelle jonction autoroutière de Chavannes-près-Renens, indissociable de la suppression du goulet autoroutier de Crissier et d'une stratégie multimodale.